

**Amplifier la mobilisation jusqu'au  
retrait de la réforme Blanquer**

*Communiqué intersyndical  
16 novembre 2018*



Le 13 novembre, l'intersyndicale de la voie professionnelle s'est réunie pour faire le point sur la mobilisation en cours et discuter des suites du mouvement. Les enseignantes et enseignants de lycée professionnel ont à nouveau été en grève à plus de 20 % le 12 novembre, animant de nombreux cortèges dans les manifestations de l'éducation, prenant des initiatives et menant des actions dans les territoires. (...) [Lire la suite](#)

**La mobilisation du 12 novembre 2018 démontre que les PLP disent  
NON à la réforme de la voie professionnelle**

Ce lundi 12 novembre 2018, les professeurs de lycée professionnel (PLP) ont été nombreuses et nombreux en grève et dans les manifestations partout en France. Elles et ils se sont mobilisés contre les suppressions de postes dans l'Éducation nationale et contre la réforme Blanquer de la voie professionnelle. A Bordeaux, les militants du SNUEP-FSU ont répondu présents pour défendre la voie professionnelle sous statut scolaire.



Le SNUEP-FSU continue de rencontrer les collègues dans les établissements pour informer et échanger afin de poursuivre le combat contre la mise en place de la réforme Blanquer de la voie professionnelle. Le SNUEP-FSU appelle les PLP à rester mobilisé·es et à débattre ensemble dans les établissements des modalités d'actions collectives.

Voter SNUEP-FSU du 29 novembre au 6 décembre 2018, c'est voter pour un syndicat engagé contre la réforme Blanquer et pour des militant·es et représentant·es qui enseignent en LP et défendent les collègues au quotidien.

## **Quelques éléments concernant la réunion de Formation interprofessionnelle (FIP) du 13 novembre 2018.**

### **→ Pour suivre l'application de la réforme :**

- un comité de pilotage (dirigé par un IG et réunissant IGEN, DGSCO, etc) se réunit toutes les 2 semaines
- des GT transversaux (a priori sans enseignants) et des GT plus pédagogie (incluant IEN et enseignants) se mettent en place pour travailler sur les dispositifs (familles de métiers, co-intervention, chef d'œuvre, mixité des publics, etc...). Et chaque GT produira un guide pédagogie envoyé aux IEN et mis à disposition sur EDUSCOL.
- mise en place progressive d'un portail d'aide aux équipes plus 1 newsletter et des plans nationaux de formation transmis en académie vers IEN pour déclinaison dans les PAF.
- Programmes EG mis à disposition par le CSP fin janvier en consultation puis validation fin février

**Il est clair que rien n'est prêt pour la rentrée 2019, et comme en 2009 la machine est en marche forcée pour une réforme qui ne répond pas aux besoins des élèves mais surtout aux impératifs économiques.**

### **→ Présentation des grilles**

Ce qui est nouveau par rapport aux projets présentés au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) : la durée des enseignements est identique quelle que soit la durée de PFMP.

**Il est important de noter que des arrêtés vont sortir très prochainement ; ils laisseront la possibilité à chaque CPC (Commission professionnelle consultative) de définir la durée de PFMP de chaque diplôme, entre 18 et 22 semaines, ce qui aura des conséquences sur les prochaines DHG. Il est maintenant stipulé que quelle que soit la durée de PFMP, la durée des enseignements prévus pour 3 ans dans les grilles restera inchangée. Ainsi, pour les diplômes où ce nombre de semaines aura été réduit, les enseignements seront à répartir sur davantage de semaines de cours, et leur durée hebdomadaire pourra encore fondre d'environ 5 %. Ce qui n'avait pas encore été dit !**

Une note de service devra être envoyée, après parution des arrêtés, pour préciser les dotations dans le cadre de la co-intervention (le MEN donnera bien 2h prof pour chaque heure élève dans les dotations aux rectorats, qui devront, par note de service, répercuter sur les établissements, qui devront, par note de service, en tenir compte dans la répartition des DHG) et la répartition des horaires dans le cadre d'un nombre moindre de PFMP.

Une journée banalisée (nationale) sera mise en place dans tous les établissements au premier trimestre pour un travail de préparation à la co-intervention.

**Vote contre les Grilles CAP et Bac pro : CGT SNALC, FSU Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) s'est exprimé contre ces grilles grâce aux votes négatifs de l'intersyndicale et de la FCPE. A noter que le SGEN, l'UNSA et FO n'ont pas voté contre ces grilles qui auront des conséquences négatives sur l'avenir de la voie professionnelle scolaire.**

## **Enseignement professionnel public : une communication au service d'une politique destructrice**

La communication est devenue le souci majeur de tous les ministres. Toute « bonne » réforme doit donc être pensée avant tout pour être vendue aux médias et donc à l'opinion publique.

**IMPORTANT :**

**Plusieurs chefs d'établissement confirment aux collègues : "On ne sait rien de précis", "on n'a pas les grilles définitives", "il y a de grandes incertitudes" ! Cette information est reliée par le Snpden-Unsa qui dit « avoir des difficultés à préparer la rentrée sans texte. L'absence de grilles officielles en LP ne permet pas de faire des prévisions de postes » (Café pédagogique) ! Cela n'empêche pas le syndicat « majoritaire » d'avancer des chiffres concernant la perte au niveau de la DGH puisque le but est de minimiser les conséquences des nouvelles grilles...jusqu'aux élections ! En 2008, nous avons eu droit à la même musique.**

→ Les parcours vers le CAP en 1, 2 et 3 ans se feront dans les mêmes classes et non dans des classes spécifiques. Ces classes de CAP accueilleront toujours des élèves en situation de handicap et en grande difficulté scolaire.

→ **Le « chef d'œuvre » ; Co-intervention ; AP :**

Ce sont les mêmes faces de la même monnaie car rien sur le contenu et la nature de la dotation (heures poste ou HSE). L'AP a été présenté en 2008, par le MEN et les syndicats signataires de la « rénovation » de la VP, comme la clé magique pour valoriser l'enseignement professionnel. Dix ans après, force est de constater que l'accompagnement personnalisé n'a jamais été évalué, il y a pratiquement autant de fonctionnements et de contenus différents que d'établissements, l'utilisation de ces heures est pour le moins obscure et bon nombre de celles-ci ne sont pas dévolues aux élèves inscrits dans ces formations. Ces nouveaux dispositifs pseudo pédagogiques que sont la co-intervention et le chef d'œuvre suivront la même logique.

→ Est-ce à dire que l'excellence pour l'enseignement professionnel serait de se rapprocher du modèle de l'alternance par apprentissage ? À en croire le rapport écrit par Calvez et Marcon, la réponse est : OUI !

→ **Co-intervention :**

En introduisant la co-intervention dans les grilles horaires, le ministère impose ce mode d'intervention pour tous les enseignants de certaines disciplines (français, maths et enseignement pro). Aucun moyen n'est alloué à la concertation et à la préparation des séances communes.

Pire, personne ne sait expliquer comment et sur quel contenu se fera cette co-intervention.

**Suppressions de postes dans l'Éducation nationale : "Sur le secondaire, il n'y aura pas moins d'heures pour les élèves mais il y aura plus d'heures supplémentaires", déclare [@MurielPenicaud](#) [#Tdinfos](#)**

## Bac pro GA

→ **Un peu d'histoire** : ce Bac Pro a été conçu par l'Inspection générale en se fondant sur la fusion des Bac Pro comptabilité et secrétariat. Les écrits de l'époque montrent encore une fois de plus qu'une réforme ne peut pas se faire sans l'implication des concernés qui sont les professeurs, les élèves et leurs familles. Mais l'IG a produit des outils en précisant que « ça va marcher ». ! Cela fait des années après nous constatons que « ça marche » mais seulement sur PowerPoint !

→ **Appellation de la nouvelle seconde** : Seconde famille des Métiers de la Gestion Administrative, du transport et de la logistique

→ **Objectif affiché par le ministre** : regroupement des classes de secondes en “familles”, pour permettre aux élèves de reculer le choix d'une orientation définitive.

→ **Notre point de vue** : Que ce soit la réduction des horaires des élèves, la mise en œuvre des classes Familles de Métiers ou la fusion des diplômes, l'ensemble de ces mesures vont directement dans le sens du rapport d'audit de modernisation de 2006 qui avait pour objectif à l'époque de récupérer entre 8000 et 9000 postes chez les PLP. Cet audit avait débouché sur la réforme du Bac pro en 3 ans, mise en place en 2009. Résultat : **8415 postes supprimés !**

→ **Le mercredi 3 octobre, les CPC n°11 et n°16** étaient réunies conjointement pour une présentation et de premiers échanges sur le regroupement annoncé des classes de seconde des bacs professionnels Gestion Administration, Transport et Logistique. L'Inspection Générale s'est contentée de présenter ce regroupement comme une forme de coloration des secondes, par le biais des études de cas menées dans les matières professionnelles.

Ainsi, pour l'IGEN, il suffirait de “colorer” par quelques touches de Logistique certains cours et dossiers étudiés en Gestion Administration (GA), et vice versa pour que le tour soit joué ! Le SNUEP-FSU considère pour sa part que cette vision de la difficulté pédagogique générée par ce regroupement est extrêmement réductrice, voire simpliste. Il y décèle même une grande difficulté pour l'IGEN à faire émerger de potentiels points communs issus des référentiels de ces diplômes différents.

Une telle imprécision ne peut que mettre en difficulté les PLP qui, livrés à eux-mêmes dans un contexte de réduction drastique du nombre de divisions de GA, vont devoir construire les programmes.

On voit mal comment, dans ces conditions, des élèves pourraient, après seulement quelques touches ponctuelles dans l'année, imaginer pouvoir suivre convenablement, l'année suivante, une classe de première ne correspondant pas à la “dominante” qu'ils auront connus lors de leur classe de seconde !

→ **CAEN du 7 novembre 2018** : suite à notre interpellation, monsieur le recteur a confirmé la réduction de capacité, voire la suppression de capacités d'accueil !

→ **CTA du 9 novembre 2018** : le Dapfic dit que 50 % de GA seront colorées et 50 % transformées. Cela reste vague malgré nos interpellations.

→ **CAT du 9 novembre 2018** : Madame Gaudy, DRH, a précisé que les inspecteurs ont commencé l'organisation des réunions avec les équipes concernées.

**Le SNUEP-FSU continue à informer et à construire un rassemblement plus large pour faire face à cette réforme et ses conséquences néfastes sur l'avenir de nos formations.**



## Le SNUEP-FSU en action

### ■ Stagiaires :

Sous la responsabilité du Centre de formation de la FSU qui figure sur la liste des centres et instituts dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour la formation syndicale, le SNUEP-FSU, en collaboration avec le SNES organise deux stages ouverts à tous les stagiaires PLP : le premier s'est déroulé le jeudi 15 novembre et **le prochain aura lieu le mercredi 21 novembre à l'ESPE.**

### ■ Stage ASH



Un moment fort ce jeudi 15 novembre à la SEGPA de Tonneins où le SNUEP a organisé un stage autour des problématiques de l'ASH : conditions de travail, inclusion, indemnités, CAPPEI, circulaires SEGPA et EREA.

Ont participé à l'animation de ce stage Sylvie, Marie-Pierre, Mathilde, Nasr et aussi Bérénice Courtin Co-secrétaire générale du SNUEP et responsable du secteur métiers de notre organisation.

### ■ HIS :

Les militants du Snuep-Fsu poursuivent le programme commencé l'année dernière en se déplaçant dans les établissements pour expliquer les enjeux de la réforme de la VP et aussi de la loi « Avenir professionnel » qui impacte directement l'enseignement professionnel public.

■ **Réformes de la VP** : Le 22 novembre le SNUEP organise une rencontre au LP de Bègles sur les réformes de la voie professionnelle et conditions de travail. Cette réunion sera animée par Jérôme Dammerey, membre du Conseil Supérieur de l'éducation et Patrick Faurens, secrétaire académique du CHSCT.

■ **Contractuels** : le SNUEP-FSU, en collaboration avec le SNES et le SNEP organise un stage syndical ouvert à tous les enseignants contractuels le jeudi 29 novembre 2018 à la Bourse du travail de Bordeaux

## Élections professionnelles 2018 du 29 novembre au 6 décembre 2018

Ces élections interviennent dans un contexte particulier. Le gouvernement veut vider de leur sens toutes les instances de consultations qui vous permettent de participer, par l'intermédiaire de vos élus, à l'organisation et au fonctionnement du service public comme à l'élaboration des règles statutaires et aux décisions individuelles sur nos carrières.

L'immense majorité des personnels est attachée à ce système. Chaque année, le SNUEP-FSU répond aux multiples demandes des PLP lors des opérations de carrière et de mouvement. Pour conserver cette capacité d'action, pour éviter une gestion aveugle de nos métiers et de nos carrières, la mobilisation de toutes et tous est impérative

<http://www.electionspro2018.snupe.fr/>

Participer massivement à ces élections professionnelles, c'est essentiel pour dire non aux suppressions de postes.

[Votre voix compte !](#)

**Le scrutin se déroulera du jeudi 29 novembre 10h au jeudi 6 décembre 17h sous forme électronique.**

1. J'accède à mon espace électeur en créant mon mot de passe : je me connecte sur [elections2018.education.gouv.fr](http://elections2018.education.gouv.fr).
2. Je récupère mon identifiant de vote (pli cacheté remis). Si je n'ai pas de pli ou si je perds mon identifiant, je peux en obtenir un nouveau via mon espace électeur ([elections2018.education.gouv.fr](http://elections2018.education.gouv.fr)).
3. Dès le 29 novembre 10 h (heure de Paris), **je vote !** J'accède à l'espace de vote via [elections2018.education.gouv.fr](http://elections2018.education.gouv.fr) grâce à mon identifiant et mon mot de passe.

## Enseignement professionnel : les faces cachées de la TA

Ci-dessous le lien pour télécharger une analyse extrêmement détaillée des origines de la Taxe d'Apprentissage jusqu'à son utilisation au cours de ces dernières années, et les sombres perspectives futures.

C'est un document rare, que j'ai travaillé pendant plus de 6 mois. Il a demandé des recherches approfondies qu'il n'est pas facile de trouver, car sur ce sujet, c'est plutôt le silence qui prévaut !

Je tiens à remercier celles et ceux qui m'ont aidé dans ce travail et tout particulièrement Christian Sauce avec ses conseils, remarques et observations.

Certes, il est peut-être un peu long, mais j'espère que tu prendras le temps de le lire, car il apporte un éclairage essentiel sur les faces cachées de la Taxe d'Apprentissage, et de sa manne financière !

Bien amicalement  
Nasr Lakhsassi

### Enseignement professionnel : les faces cachées de la taxe d'apprentissage.

Nasr Lakhsassi  
Novembre 2018

Introduction de Christian Sauce	Page 2
Réforme 2018 de l'apprentissage : moyens publics et orientations politiques	Page 3
Contexte historique de la taxe d'apprentissage	Page 6
Les Taxes de l'apprentissage : dispositifs et fonctionnement	Page 9
La gestion de l'argent public : La honte	Page 13
Evolution de la répartition de la taxe d'apprentissage : 1925-2014	Page 20
L'illustration d'une répartition injuste	Page 29
Les réformes de 2014 : l'apprentissage d'abord	Page 31
Avenir professionnel ?	Page 37

[Les faces cachées de la Taxe d'apprentissage](#)